

LA LETTRE MUNICIPALE DE LA VILLE DE DESVRES

www.ville-desvres.fr Facebook /ville de desvres













Chers concitoyennes, chers concitoyens,

Au sortir de la grisaille hivernale, le retour des beaux jours nous incite à envisager les nouveaux projets qui nous occuperont dans les mois à venir. Il en est de même pour la commune avec le vote du budget qui, après une longue période de gestation faite de débats, de recherches de financements et

d'arbitrages, ouvre les perspectives sur 2019.

Les finances de notre commune continueront d'être gérées avec réalisme, dans un souci d'efficacité, sans alourdir les charges qui pèsent sur la population. Les élus ont validé la stabilité des taux d'imposition communaux et le maintien à l'identique des tarifs pratiqués en 2018 pour les prestations aux familles (cantines, garderies...). La commune continuera aussi de soutenir de son mieux le monde associatif, si important pour l'animation de notre ville.

Au chapitre des investissements, les projets ne manquent pas pour 2019. Sans établir de liste exhaustive, il convient d'insister sur les principales opérations envisagées.

La fin de l'implantation de la vidéoprotection dans le périmètre validé par l'autorité préfectorale sera réalisée. Le système est opérationnel depuis quelques semaines de la Place Léon Blum à la Médiathèque et le secteur allant jusqu'au Musée de la Céramique sera prochainement couvert. Une nouvelle tranche de remplacement de l'éclairage public par des lampes LED sera aussi mise en œuvre, ce programme pluriannuel devant s'achever en 2020. A l'église, les chéneaux du chœur seront à leur tour restaurés et des mesures de protection complémentaires devront être prises suite à la chute récente d'une portion de voûte. Les contrôles de raccordement en eaux pluviales et eaux usées des habitations vont se poursuivre, avec la mise en place d'une aide financière par la commune pour aider les propriétaires à se mettre en conformité. Le crédit façades, lancé en 2018 à destination des commerçants, est renouvelé pour 2019. Plusieurs chantiers qui n'ont pu être finalisés en 2018 verront le jour : rénovation de la tribune historique du stade, qui accompagnera le centenaire de la JSD, aménagement de la salle polyvalente du complexe sportif, implantation de WC publics sur la place Léon Blum au niveau du Passage Sta.

Dans le cadre du transfert des services techniques à l'ancien Marché au Cadran, d'importants travaux devront être réalisés dans ce bâtiment. En outre, avec la reprise attendue du chantier de la résidence de la Minoterie, l'aménagement du parc paysager est à envisager afin d'achever ce projet innovant. J'espère aussi que la 1ère pierre de la future gendarmerie rue de la belle Croix pourra être posée en fin d'année. Enfin, l'aménagement du bas de la place Léon Blum va pouvoir entrer dans sa phase active suite à la validation par les élus du projet présenté par le cabinet d'architecte qui a été missionné.

Dans un autre registre, un crédit a été ouvert lors du vote du budget pour la réalisation de projets d'initiative citoyenne. Les modalités d'utilisation de ce crédit seront prochainement communiquées.

Dans le cahier de propositions ouvert en mairie en janvier et février dans le cadre du Grand débat national, et qui a été transmis en préfecture pour analyse, j'ai relevé une phrase d'une grande sagesse dont l'auteur anonyme se reconnaîtra certainement et qui démontre, s'il le fallait, qu'il est indispensable d'être à l'écoute des citoyens : « Il faut affronter la réalité petit à petit, on ne peut pas tout changer d'un coup, il faut du temps et l'on comprend ».

C'est bien le sens de toute notre action municipale et vous savez pouvoir compter sur le dévouement de vos élus et des agents communaux pour le bien de notre collectivité.

Le Maire,

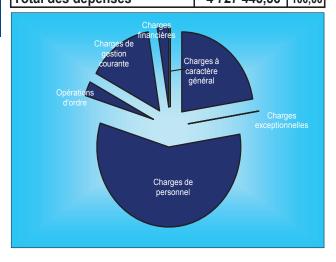
Marc DEMOLLIENS

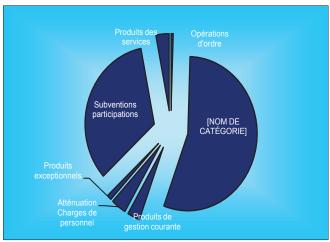
BILAN DE L'EXERCICE 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Désignation	Montant	%
Charges à caractère général Charges exceptionnelles Charges de personnel Opérations d'ordre Charges de gestion courante Charges financières	1 060 257,20 107,00 2 714 053,22 137 626,38 695 153,21 120 249,55	22,43 0,00 57,41 2,91 14,70 2,55
Total des dépenses	4 727 446.56	100.00

RECETTES		
Désignation	Montant	%
Opérations d'ordre	25 393,00	0,50
Impôts et taxes	2 795 835,23	55,13
Produits de gestion courante	147 507,31	2,91
Atténuation Charges de personnel	179 017,80	3,53
Produits exceptionnels	55 633,25	1,10
Subventions participations	1 710 842,19	33,74
Produits des services	156 903,68	3,09
Total des recettes	5 071 132,46	100,00

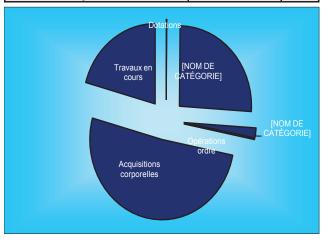


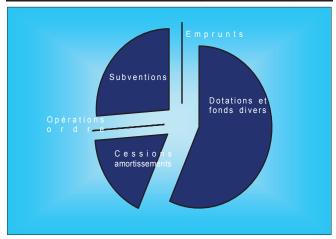


SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Désignation	Montant	P%
Dotations	1 926,42	0,16
Emprunts et dettes	321 833,04	25,91
Immobilisations incorporelles	25 104,00	2,02
Opérations ordre	731,59	0,06
Acquisitions corporelles	635 270,98	51,15
Travaux en cours	257 134,33	20,70
Total des dépenses	1 242 000,36	100,00

RECETTES		
Désignation	Montant	P%
Dotations et fonds divers	454 012,37	56,61
Cessions amortissements	137 626,38	17,15
Opérations ordre	0,00	0,00
Subventions	210 421,71	26,24
Emprunts	0,00	0,00
Total des recettes	802 060,46	100,00





Données arrêtées au 31 décembre 2018 avant reports antérieurs et affectation des résultats 2017 pour 1 422 219,58 €

Les vœux au personnel communal

Fin décembre, Mr le Maire, en compagnie du Conseil municipal, conviait l'ensemble du personnel communal à la salle des fêtes Raymond DUFOUR pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Dans un premier temps, après avoir énoncé le bilan de l'année écoulée, Madame FROISSART, Directrice Générale des Services, a présenté, au nom de l'ensemble du personnel, les vœux de bonne année au premier magistrat ainsi qu'aux membres du Conseil Municipal. Dans un second temps, Marc DEMOLLIENS, Maire de la Commune, salua à son tour le travail des employés au service de la population desvroise, puis adressa en retour ses meilleurs vœux à l'assemblée présente. Cette cérémonie a également été l'occasion de mettre à l'honneur plusieurs agents dans le cadre de départ à la retraite ou de réception de médailles. C'est ainsi que Mesdames Betty MERLIN et Nathalie CAPILLIER ainsi que Messieurs Olivier BERQUEZ et Tony FLAHAUT se sont vus remettre la médaille d'honneur départementale et communale. De leur côté, Messieurs Pascal LEMAIRE, Jean-Pierre BUSCOT et Benoît THERY ainsi que Mesdames Anita DELEGLISE

et Catherine MAGNIER, qui faisaient valoir leurs droits à la retraite, ont été honorés.













Les vœux au personnel du Service d'Aide à Domicile

C'est dans la salle du Conseil Municipal que Marylise THILLIEZ, adjointe aux affaires sociales, avait réuni les aides à domicile du S.A.A.D pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Après avoir remercié vivement les aides à domicile pour le travail difficile qu'elles accomplissent au quotidien, Madame THILLIEZ passa la parole à Monsieur le Maire qui, à son tour, remercia l'équipe dirigée par Laurence NOEL et souhaita ses vœux les plus sincères à l'assemblée avant de partager le verre de l'amitié.



Les vœux aux forces vives de la cité

Début janvier, Monsieur le Maire conviait, à la salle Raymond DUFOUR, l'ensemble des acteurs de la vie sociale et économique locale pour la cérémonie des vœux. Monsieur Ludovic DUTRIAUX, premier adjoint, a débuté son propos en souhaitant ses meilleurs vœux à l'assemblée avant de présenter, à l'aide d'une rétrospective photos/vidéos, le bilan de l'activité communale de l'année écoulée. A l'issue de cette dernière, il a renouvelé ses vœux puis a cédé la parole au premier magistrat qui a énuméré les projets de la commune pour l'année 2019 et a remercié vivement celles et ceux qui contribuent à faire de Desvres une ville chaleureuse et dynamique. Cette cérémonie a également permis de mettre à l'honneur les «exploits» des acteurs sportifs de la cité des Potiers. Monsieur le Maire est revenu par exemple sur la première place obtenue par les filles de DESVRES DANSE lors du concours de danse du Boulonnais ou encore sur les espoirs de l'athlétisme Desvrois. Pour finir, Monsieur DEMOLLIENS a conclu son propos en souhaitant à tous et à toutes une excellente année 2019.





Les vœux aux résidents de la maison de retraite Saint Antoine

Début janvier, Monsieur le Maire, accompagné de la commission sociale, s'est rendu à la maison de retraite Saint Antoine afin de souhaiter les meilleurs vœux aux résidents. Dans un premier temps, Monsieur le Maire a distribué un colis de friandises aux résidents Desvrois, avant de se rendre dans les réfectoires pour souhaiter la bonne année à l'ensemble des équipes soignantes et des résidents.



Les associations desvroises se mobilisent pour le Téléthon

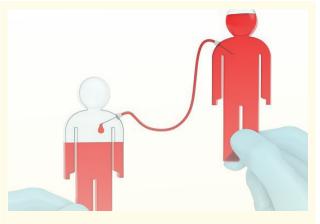
Début janvier, A l'issue de l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes, avait lieu la remise des chèques à la responsable locale de l'A.F.M. En effet, lors de la période du Téléthon, plusieurs associations desvroises avaient organisé des activités dans le but de récolter un maximum de dons au profit de cet évènement. Loto quine, vente de vin chaud ou encore bourse aux jouets, ont permis de récolter une belle somme d'argent qui a été versée au Téléthon.



Plus de 1000 colis offerts aux aînés de la commune

Il y a des communes où les aînés ne sont pas laissés pour compte, et c'est le cas à Desvres. En effet, pour les fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale a offert un colis gourmand à toute personne née avant le 31 décembre 1954 habitant la commune. Pendant deux jours, élus locaux et bénévoles se sont mobilisés pour assurer la distribution.





Don du Sang 2019Salle des Fêtes Raymond DUFOUR

Lundi 27 mai

Vendredi 26 juillet

Lundi 7 octobre

Lundi 2 décembre

Une programmation festive pour l'office Municipal du 3ème Âge

Pendant la période des fêtes de fin d'année et en ce début d'année 2019, de nombreuses activités ont été programmées par les dirigeants de l'OM3. Repas de Noël, loto quine, concours de cartes, dégustation de la galette pour l'Epiphanie, ainsi que l'Assemblée Générale de l'association. On comprend mieux pourquoi les séniors disent qu'ils n'ont jamais le temps... ils prennent du bon temps à l'Office Municipal du 3ème Âge!









Programme du deuxième trimestre 2019

Jeudi 25 avril: Loto Quine "spécial Pâques" au centre associatif du Caraquet

Jeudi 9 mai : *Jeux de société et concours de cartes au centre associatif du Caraquet*

Jeudi 23 mai: Loto quine au centre associatif du Caraquet

Mercredi 12 juin : Fête des Mères et Pères, anniversaires 2019, buffet gratuit et dansant avec orchestre à 12h00 à la salle des fêtes Raymond DUFOUR

Jeudi 27 juin : *Jeux de société et concours de cartes, tarte de la ducasse au centre associatif du Caraquet*

Mercredi 17 juillet : Journée pêche

Les écoles fêtent Noël

Pour célébrer l'arrivée des vacances de Noël, les écoles ont organisé plusieurs manifestations. Alors que les écoles primaires Jehan Molinet et Mme de Sévigné mettaient en place un marché de Noël et un "show" mettant en scène les enfants sur des chants de Noël, l'école maternelle Jules Ferry, avec le concours de la Caisse des Ecoles Publiques, proposait son animation annuelle « Noël en fête ». Cette année, les enfants ont pu assister au spectacle de marionnettes « Casse-Noisette » avant de recevoir leurs cadeaux des mains du Père Noël.





Caisse des Ecoles Publiques

Bourses aux étudiants post-bac Renseignements en Mairie : M. Jérôme TINTILLIER 03.21.91.67.61

Opération : « Lavage de voitures »

Afin de financer les activités complémentaires durant leur séjour au ski qui a eu lieu du 16 au 22 février, les jeunes du CAJ se sont mobilisés durant plusieurs semaines pour la traditionnelle opération « Lavage de voitures ». Au total, ce sont 140 voitures qui ont été nettoyées.



ACCUEIL DE LOISIRS DE DESVRES

Les jeunes Desvrois souhaitant entreprendre une formation BAFA peuvent bénéficier d'une aide financière de la ville de Desvres, sous certaines conditions.

Pour tout renseignement, contacter la Maison de la Jeunesse, rue Pierre et Marie Curie 62240 Desvres Tél. 03 21 30 79 19

URGENT

LA MUNICIPALITE DE DESVRES

RECHERCHE

des animateurs et des animatrices pour encadrer

les centres de loisirs d'été.

Contacter la Maison de la Jeunesse, rue Pierre et Marie Curie 62240 Desvres Tél. 03 21 30 79 19

CLSH et CAJ d'hiver

Les différents centres de loisirs de la commune ont été, comme de coutume, pris d'assaut lors des dernières vacances de février. Les animateurs avaient préparé de nombreuses activités afin que les enfants ne s'ennuient pas une minute. Activités ludiques, manuelles ou sportives, tout le monde en a eu "pour son compte".

Au CAJ, l'affluence a été également bonne, sous la houlette de Fabien DAGNEAUX, animateur sportif de la commune. De nombreuses activités sportives y ont été pratiquées. Les adolescents ont également pu profiter du matériel mis à disposition au CAJ comme le billard, le baby-foot ou encore les consoles de jeux.





Le CAJ au sommet des pistes

Durant la deuxième semaine des vacances de février, quelques adolescents du CAJ ont pu se rendre à la montagne pour un séjour inoubliable au ski. Ce séjour, organisé par la municipalité, a reçu le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales. Accompagnés de Jérôme SCIGAZ, Fabienne MARION et Stéphanie LELEU, la vingtaine de participants a, pendant une semaine, sous le regard bienveillant des moniteurs de l'Ecole du Ski Français, dévalé les pistes. De plus, différentes sorties étaient programmées. Les jeunes se sont rendus, entre autre, au centre aquatique de Châtel et au cinéma.





Toy Toy la fabrique "poëtique"

Début décembre, à la salle des fêtes Raymond DUFOUR, à l'initiative du service culturel de la commune, la compagnie de théâtre « La roulotte ruche » a joué un spectacle nommé toy toy. Devant des enfants admiratifs, multipliant gesticulations et facéties, un bonimenteur jovial et volubile a invité petits et grands à découvrir un bonhomme énigmatique et silencieux et ses amis jouets. Ils ont fait des pouëts, des couics, des meuhs, des brzz. Et le chef d'orchestre, sous ses doigts virtuoses, s'est plu à leur redonner vie. Le concerto a commencé. Les poupées ont ri, les cubes se sont entrechoqués, les hochets ont hoqueté et tout s'est mêlé dans une joyeuse farandole sonore.







Des animations toujours variées

La fin d'année s'est révèlée intense en termes d'animations pour la Médiathèque et l'Office de la culture. En plus de ses animations habituelles comme l'heure du conte ou les samedis animés, le service culturel proposait des ateliers arts plastiques avec Isabelle DEBOVE et d'autres ateliers avec l'artiste Mariska dans le cadre de l'exposition du mois. Un apéro musical avec l'artiste était organisé fin décembre pour clôturer l'exposition.



"Vous voulez rire" des frères Duchoc Le mardi 5 février, la médiathèque municipale mettait en représentation les frères Duchoc à la salle des fêtes pour un spectacle de marionnettes proche d'une comédie musicale. Dans un magnifique castelet totalement fabriqué en planches de récupération, les deux marionnettistes se sont affairés à faire vivre un bestiaire fabriqué de bric et de broc...de tôle et de bois. De nombreux spectateurs ont pu assister à ce drôle de spectacle.

"Graines de Vie" par les Bocaïences :

Début mars, la troupe de théâtre "Les Bocaïences" est venue interpreter son dernier spectacle "Graine de vie". L'histoire de trois artistes qui ont perdu le goût de leur passion. Désabusés, ils glissent doucement dans l'alcoolisme. Ce spectacle, joué avec humour, n'en est pas moins enrichissant. Les situations cocasses se succèdent tout en laissant le libre arbitre au spectateur ... C'est un hymne à la vie!"



Les prochains rendez-vous culturels

A partir du 27 avril : Nouvelle exposition temporaire au Musée de la Céramique - Grandiose!

Samedi 27 avril : Street Art Tour (Visite guidée) Découverte des oeuvres des murs de la ville de Boulogne-Sur-Mer

Mardi 14 mai : Spectacle "Histoires de couleurs" compagnie Coup de Balai, à la salle des fêtes R.Dufour

Samedi 18 mai : Atelier arts plastiques Céramique et peinture à l'Office de la Culture

Mardi 21 mai : Spectacle "Premiers pas premières pages", à la salle des fêtes R.Dufour

Samedi 25 mai : Sortie Opéra de Lille Les six concertos brandebourgeois Anne Teresa de Keersmaeker

Tout le programme sur le site internet de la médiathèque : www.médiathèque-desvres.fr

La ville s'illumine!

Quand la période de Noël pointe le bout de son nez, on ne peut pas être indifférent à la beauté des villes et villages qui s'illuminent. Une fois de plus, les services techniques de la ville se sont mobilisés pour offrir aux habitants de belles décorations. Nouveauté cette année : la forêt de sapins dans le bas de la place, illuminée une fois la nuit tombée, à fait forte impression et laissait aller au rêve et à la contemplation.



Belle fréquentation pour le Marché de Noël

Le mois de décembre indique le retour de la période des marchés de Noël. La ville de Desvres ne déroge pas à la règle. Depuis de nombreuses années, c'est l'association « Génération Active » qui organise celui de la cité des Potiers. Dans les allées du marché de la salle des fêtes Raymond DUFOUR, les visiteurs ont pu se laisser aller à quelques achats de produits artisanaux et locaux pour préparer ces fêtes si particulières.



Salon de la Belle Brocante et des Métiers d'Art

Les 9 et 10 février dernier, l'Amicale des Employés communaux organisait une nouvelle édition du salon de la Belle Brocante et des Métiers d'Art. Pendant deux jours, la vingtaine d'exposants présents ont installé leurs marchandises à la salle des fêtes Raymond Dufour. Une belle affluence a été enregistrée et cette manifestation a été couronnée de succès.

Concert : Les tubas de Noël

Dimanche 16 décembre, s'est tenu le concert les tubas de Noël. Sur la Place Léon Blum, deux cent tubistes environ étaient réunis pour jouer, pour le plus grand plaisir des mélomanes présents, des airs de Noël.



Quand la météo s'en mêle!

Alors que plusieurs manifestations étaient programmées dans la Cité des Potiers le samedi 15 décembre, un épisode de pluie verglaçante et de vent s'est invité. Pour d'évidentes raisons de sécurité, et malgré tous les efforts des agents communaux et des bénévoles, la parade de Noël a dû être annulée. Dans le cadre des "Rues and Run", qui devaient avoir lieu également ce jour, la «course» des enfants n'a pas été déprogrammée. Cependant l'épreuve adulte, à cause du verglas sur la chaussée, n'a pu se dérouler. Le tirage au sort des paniers garnis et autres lots a toutefois eu lieu au complexe sportif du Pilbois en présence du champion Jimmy GRESSIER. L' enthousiasme des organisateurs et des participants est intact pour l'année prochaine!



Ils sont de retour!

En février, programmée pour 3 représentations à la salle des fêtes Raymond DUFOUR, la troisième revue des Lustucrus « Tu m'en diras tant » a rassemblé plusieurs centaines de spectateurs. Sur scène, pendant près de deux heures, les comédiens amateurs ont égratigné avec le sourire quelques figures locales pour le plus grand plaisir de l'auditoire.







Le sous-préfet en visite!

La tempête de décembre 2018 avait fragilisé le bardage de l'actuelle gendarmerie. Suite à la réfection totale du bardage, le Sous-Préfet et le colonel commandant le groupement de gendarmerie du Pas-de-Calais ont fait le déplacement pour une visite des travaux. Lors de cette réunion, une information concernant la pose de la première pierre de la nouvelle gendarmerie rue de la Belle-Croix a été donnée. Celle-ci devrait être posée avant la fin de l'année et laisserait entrevoir une mise à disposition des locaux dans le courant de l'année 2021.







Tous déguisés!

Les rues de la Cité des Potiers se sont retrouvées assez agitées fin février. En effet, le Comité des Fêtes avait convié les enfants qui le souhaitaient à venir déguisés pour le traditionnel carnaval. Ce sont une centaine de jeunes qui ont pris le départ sur le parking de la mairie. Le cortège, emmené par les géants locaux Benoît et Catherine, suivi de Monsieur Carnaval, s'est rendu place des AFN afin de brûler ce dernier. Tous se sont ensuite rendus à la salle des fêtes Raymond DUFOUR, où un spectacle de magie intitulé « J'ai rêvé d'un magicien » a été présenté. Pour finir, un goûter a été offert à chaque participant.





Un Desvrois au cinéma

A 62 ans, Joël Clabault, né à Longfossé en 1956 et ayant habité à Desvres jusqu'en 1976, s'est vu confier le rôle du Majordome Gérard, dans le film « Les estivants » aux côtés de l'acteur Pierre Arditi. L'histoire est belle puisque rien ne laissait présager une telle aventure. Au début de l'année 2017, alors que le film est en préparation, l'équipe de tournage et de casting est à la recherche d'un acteur pour le rôle de Gérard, devant à la base être joué par une autre personne mais cette dernière est décédée peu de temps avant. Monsieur Clabault, habitant à Saint-Ouen depuis de nombreuses années, a vu grandir les enfants de ses voisins. La fille de ces derniers, Marion Touitou, maintenant adulte, est devenue directrice de casting. Marion, alors à la recherche d'un acteur, a pensé directement à Monsieur Clabault qui a accepté le rôle. Le film a été diffusé au cinéma de Desvres du 3 au 9 avril.









27 avril : Ouverture de l'étang

25-28 juillet : Nuits de la carpe8 décembre : Fermeture de l'étang

REMPOISSONNEMENT AU BLANC

mi - décembre

REMPOISSONNEMENTS EN TRUITES

26/04, 17/05, 28/06 et 13/09

Tarifs 2019:

Habitants de Desvres : 18€
Pêcheurs de l'extérieur : 30€
Cartes mensuelles : 15€
Cartes week-end : 10€
Nuits de la carpe : 8€
Concours à la truite : 12€

Les berges de l'étang submergées

Suite à un bouchon dans la canalisation d'évacuation du tropplein du plan d'eau, et suite aux nombreuses intempéries de cet hiver, les berges de l'étang du Mont-Hulin ont été submergées. Même si la commune a fait appel à une société spécialisée pour désengorger le réseau, à ce jour, le problème n'est toujours pas totalement solutionné. C'est pour cette raison que la date d'ouverture de la pêche a été reportée au 27 avril.

Extrait du règlement

 ${\bf P}$ our les cartes mensuelles : Délivrance d'une carte plastifiée avec photo, de date à date (ex : pour une carte délivrée le 15 mai, celleci est valable jusqu'au 15 juin).

Age minimum : 14 ans. Cependant, tout adolescent de moins de 14 ans est autorisé à pêcher, accompagné obligatoirement d'un parent titulaire de sa carte.

Horaires d'ouverture : Du lever au coucher du soleil (sauf jours de rempoissonement et dimanche)

Jours d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.



Sur convocation de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal s'est réuni à trois reprises. Les élus ont délibéré comme suit, en voici le résumé.

Séance du 4 décembre 2018 :

- Le Conseil Municipal a adopté deux décisions modificatives budgétaires pour l'exercice 2018.
- Les tarifs des différentes régies municipales qui seront appliqués en 2019 ont été adoptés.

Séance du 22 janvier 2019 :

- Monsieur le Maire a proposé aux membres du Conseil Municipal de solliciter des subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour 2019. L'assemblée a ainsi approuvé les dossiers de demandes de subventions pour :
- Le programme 2019 de rénovation de l'éclairage public. (passage au led, 3ème tranche).
- L'installation de lampes led dans différents bâtiments communaux afin de réaliser des économies d'énergie.
- Un programme de rénovation des voiries et trottoirs dans la commune.
- L'installation d'un surpresseur afin de palier à un problème de pression sur la partie haute de la rue de la gare.
- La rénovation du bassin de rétention d'eau à l'étang du Mont-Pelé.
- La réalisation d'un terrain d'évolution ou city park.
- Le changement de deux chêneaux sur l'arrière de l'église St-Sauveur.
- L'installation des services techniques au marché au cadran car les anciens bâtiments sont très vétustes et ne répondent plus aux normes actuelles.
- La mise aux normes accessibilités de la Médiathèque François Mitterrand.
- L'équipement de 5 classes de l'école Jules Ferry de tableaux interactifs.
- La rénovation Bâtiment Basse

Consommation de l'école Jules Ferry suite à un audit réalisé par la Fédération Départementale de l'Energie.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les dossiers seront instruits par les services de l'Etat.

- Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a missionné, par l'intermédiaire de la centrale d'achat de la Fédération Départemental d'Energie du Pas-de-Calais, le bureau d'étude HQE "Solener Ingénierie Durable" pour réaliser un audit énergétique complet de l'école maternelle Jules Ferry. Cet audit confirme que l'école est excessivement énergivore et préconise, une rénovation "BBC" (Bâtiment Basse Consommation) du site. Dans le cadre de la DETR 2019, il serait possible d'obtenir un financement jusqu'à 35% pour les travaux de rénovation. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal sollicite la subvention la plus élevée possible pour la réalisation de ces travaux.
- Monsieur le Maire informa l'assemblée que la Fédération Département de l'Energie a subventionné l'audit énergétique de l'école maternelle Jules Ferry à hauteur de 20%. Cette subvention pourrait atteindre 70% si la commune engage les travaux préconisés par cet audit. De même, la FDE62 pourrait accompagner financièrement les travaux de rénovation dans la limite de 70 000€ (montant plafond).

près avoir délibéré, le Conseil Municipal sollicite une subvention la plus élevée possible auprès de la FDE62 afin de permettre la réalisation de ces travaux.

• Après le Conseil Communautaire du 6 novembre dernier, la commune de Desvres a

reçu le 13 novembre 2018 les délibérations et les dossiers constituant l'arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, aboutissement de plusieurs années de travail avec les 31 communes. Après analyse et délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable au dossier d'arrêt du PLUI de la CCDS.

• Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal des différents marchés passés en procédures adaptées et des décisions prises conformément à la délibération de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal.

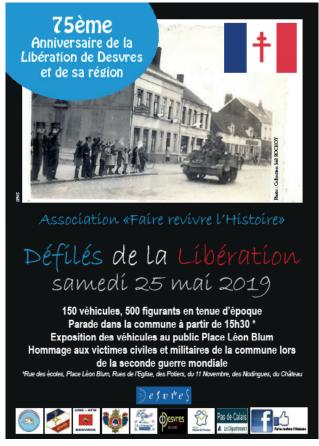
Séance du 27 février 2019 :

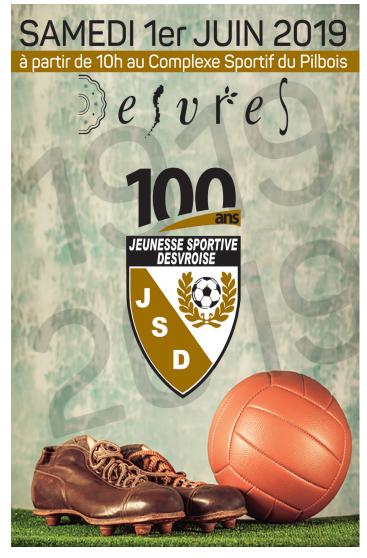
- Monsieur le Maire présente le rapport du débat d'orientations budgétaires 2019. Mr le Maire présente les différents états, bilans, et informe l'assemblée sur priorités qui seront affichés dans les budgets primitifs 2019 ainsi que la situation financière de la commune Après en avoir débattu, le Conseil municipal vote le débat d'orientations budgétaires.
- Le Conseil municipal autorise mr le Maire à solliciter une subvention au titre des amendes de police, la plus élevée possible auprès du Département du Pas de Calais pour l'aménagement de la place Léon Blum.
- Le Conseil municipal autorise mr le Maire à solliciter une subvention au titre du Fonds d'Aménagement Rural et de Développement Agricole – Bourgs-Centre, la plus élevée possible auprès du Département du Pas de Calais pour l'aménagement de parc de la résidence de la Minoterie.
- Les membres du Conseil municipal autorisent mr le Maire à solliciter des subventions au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2019, les plus élevées possibles auprès de l'Etat dans le cadre :

- du transfert des services techniques au marché au cadran. Avant l'arrivée des services techniques, des travaux d'aménagement du site doivent être entrepris.
- De la mise en accessibilité de la médiathèque François Mitterrand.
- De la rénovation thermique de l'école maternelle Jules Ferry.
- Suite à la demande de mise en disponibilité du responsable des ateliers municipaux, mr le Maire propose de recruter un contractuel pendant l'absence de l'agent. Avis favorable du Conseil Municipal pour la création d'un poste de contractuel.
- Monsieur le Maire a été informé de la fermeture d'une classe à l'école maternelle Jules Ferry pour la prochaine rentrée scolaire 2019/2020. Compte tenu de la mise en œuvre du PLUi qui permettra de nouvelles constructions qui impacteront sur les effectifs scolaires, de la précarité et de la paupérisation de la population qui justifient des effectifs par classe similaires aux REP afin de pouvoir délivrer un enseignement individualisé et favoriser leur développement personnel et leur avenir scolaire, le Conseil Municipal montre son opposition à la fermeture de la classe en approuvant cette délibération.

Pour information, le compte-rendu de ces séances est affiché en mairie et consultable sur le site internet de la ville de Desvres (www.ville-desvres.fr).









crédit photo : Fédération Française de Courses de Voitures à Pédales



SAMEDI 8 JUIN 2019

Centre ville 15h30 - 19h30

5ème manche du championnat de france de Courses de voitures à pédales

SAMEDI 22 JUIN 2019

Parc des Eperlecques 19h30 - 00h30

Music Live Concert

Cookies and cream DJ N8N



SAMEDI 13 ET 14 JUILLET 2019









INFOS ELECTIONS

BON A SAVOIR!

Liste des pièces exigées des électeurs pour pouvoir voter dans votre commune:

- carte nationale d'identité
- passeport
- carte du combattant (de couleur chamois ou tricolore)
- carte d'invalidité civile ou militaire, avec photographie
- carte d'identité du fonctionnaire avec photographie, délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'Etat
- carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires des armées de terre, de mer ou de l'air
- permis de conduire
- permis de chasser avec photographie
- titre de réduction de la S.N.C.F, avec photographie

Tous ces documents avec photographie obligatoire doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Attention!!! Tout document sans photographie n'est plus valable pour faire preuve de son identité lors d'une élection. Cependant, la carte nationale d'identité est gratuite mais il faut la demander dès maintenant, en mairie de Desvres.



INFOS RECENSEMENT

Après la suspension du service militaire obligatoire, la loi n°97-109 du 28 octobre 1997 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes Français, garçons et filles.

Aussi, dès 16 ans, vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile, muni d'une carte d'identité et du livret de famille, afin d'obtenir votre attestation de recensement.

La délivrance de cette attestation est nécessaire pour l'inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CFG, BEP, CAP, Baccalauréat, conduite accompagnée, permis de conduire,

Après recensement, vous serez convoqué dans un lieu proche de chez vous pour effectuer votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de recensement est valable jusqu'à vos 18 ans.

Au-delà, le certificat individuel de participation à la JDC sera exigé.

Rappel: en cas de changement de résidence, n'oubliez pas de le signaler au Centre du Service

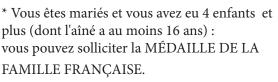


Service National de Lille

Caserne Vandamme, rue Lydéric 59000 Lille au 03 59 00 42 87 Csn-lil.sga@defense.gouv.fr



DISTINCTIONS **HONORIFIQUES**



* Vous avez travaillé chez un, deux, trois ou quatre employeurs pendant 20, 30, 35 ou 40 ans: vous pouvez prétendre à la MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL.

L'attribution de ces médailles ATTENTION . n'est pas systématique, certaines conditions devant être respectées. Pour de plus amples renseignements, s'adresser en mairie (secrétariat : 1^{er} étage).

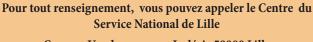
DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX PERMIS DE CONSTRUIRE

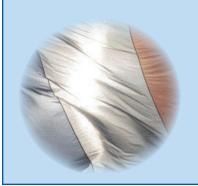
* Demande à effectuer en mairie

PERMISSION DE VOIRIE

RAPPEL!

Tous travaux utilisant le domaine public (pose d'échafaudage, branchement à l'égout, autres...) doivent faire l'objet d'une permission de voirie. La demande est à déposer en mairie.





DESURES

59 naissances 17 mariages / 13 pacs 82 décès

ÉTAT CIVIL 2018

Population au 01.01.2019 (source INSEE)
5040 Habitants

CODE DE LA ROUTE, COURTOISIE ET CIVISME

Respectons le code de la route car la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres...

* NE STATIONNONS PAS
sur les trottoirs et les pelouses
* NE STATIONNONS PAS
aux endroits gênants
* NE STATIONNONS PAS
aux endroits interdits
* NE STATIONNONS PAS
aux endroits dangereux
* NE STATIONNONS PAS
aux endroits réservés
aux handicapés

notre direction avec le clignotant

* INDIQUONS

Respectons le stationnement et les traversées sur passages piétons, notamment aux entrées et aux sorties des établissements scolaires. La sécurité de nos enfants et petits-enfants mérite bien cet effort

LA ZONE BLEUE en CENTRE VILLE

est toujours en application

- *PLACE LÉON BLUM
- *RUE DE L'ÉGLISE
- *RUE DES POTIERS
- *RUE DU LOUVRE (partie haute).
- *RUE DU CYGNE (en partie).

Pour éviter toute surprise désagréable, pensez donc à mettre votre disque de stationnement et surtout, à ne pas dépasser les horaires autorisés.

durée: 1h30 et zones 30mn.

Les nouveaux disques de stationnement réglementaires sont disponibles au rez-de-chaussée de la mairie pour 1,50€

Ramassage des poubelles : rappel !

Le dépôt des bacs à ordures sur la voie publique doit se faire la veille au soir de la collecte. Les poubelles doivent être rentrées dès que possible, une fois le ramassage effectué. Merci.

Déjections canines : rappel !

En application de l'article R.633-6, toutes les déjections d'animaux de compagnie sur le domaine public sont formellement interdites. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 68€, voire plus en cas de contestation, s'ils ne ramassent pas les besoins de leur animal.

N'oubliez pas que des sacs spécialement conçus pour les déjections canines sont disponibles gratuitement en mairie. Il suffit tout simplement de les demander.





SERVICE DE GARDE MÉDICAL **POUR DESVRES - SAMER - HUCQUELIERS**

TOUTE LA SEMAINE DE 20H À 6H DU SAMEDI 12H AU **LUNDI 6H ET JOURS FÉRIÉS**

03 21 71 33 33

INFORMATION

DU SECTEUR DESVRES. SAMER, HUCQUELIERS

> Afin de répondre aux exigences concernant la sécurité du service de garde :

- En semaine *de 19h15 à 9h*
- Le week-end : à partir du samedi 18 h jusqu'au lundi 9 h, il vous faut impérativement appeler ce numéro afin de connaître la pharmacie de garde

Tél. 0825 74 20 30 WWW.SERVIGARDES.FR



Permanences Boulogne Sur Mer

CIO - 58, rue de joinville

Tous les mercredis de 9h à 12h

Maison de l'Emploi et de la Formation du Boulonnais - 4, allée Boeldieu Tous les lundis et mercredis de 14h à 16h

STOP AUX VOLS ET CAMBRIOLAGES



VOS DEPLACEMENTS

- * Tenez votre sac de telle sorte qu'il ne puisse être arraché, tenez votre sac en bandoulière.
- * Evitez de transporter sur vous d'importantes sommes d'argent et des objets de valeur.
- * Ne laissez jamais votre code secret près de votre carte bancaire ou dans votre portefeuille.
- * Ayez sur vous le numéro de téléphone du centre d'opposition des cartes bancaires et des chèques volés.

Des conseils pratiques

VOTRE TÉLÉPHONE PORTABLE

- * Ne laissez pas à portée de vue votre portable lorsque vous ne l'utilisez pas.
- * Notez le code IMEI (<u>I</u>nternational <u>M</u>obile <u>E</u>quipement <u>I</u>dentité) de votre portable, il vous servira en cas de vol.

Qu'est-ce que le code IMEI et comment l'obtenir ?

Le code IMEI est un numéro de séne de 15 à 17 chiffres qui sert à bloquer l'usage du mobile sur tous les réseaux, en cas de vol, ainsi aucune autre carte SIM ne pourra être insérée.

NUMÉROS D'OPPOSITION TÉLÉPHONE

Bouygues: 0800 29 1000

Orange: 3970

SFR: 06 1000 1900

Pour l'obtenir composez-le :





VOTRE VÉHICULE

- * Stationnez votre véhicule dans une zone éclairée et non isolée.
- * Fermez les vitres, le toit ouvrant et verrouillez les portières et le coffre.
- * Ne laissez pas vos papiers ou des objets de valeur apparents dans votre véhicule (GPS, téléphone, ordinateur, sac, appareil photo, vêtement...)
- Coupez toujours le moteur de votre véhicule même si vous le quittez pour un court instant et retirez la clé de contact.

SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN VOL OU D'UN CAMBRIOLAGE



- Laissez les lieux en l'état (habitation, voiture...)
 pour préserver les traces et indices.
- Prévenez la gendarmerie ou le commissariat de police en composant le IIII.
- Venez déposer plainte.
- Communiquez à la police ou à la gendarmerie la liste des objets dérobés (numéros de série, marques des appareils et photographies des objets de valeur).

PROTÉGEZ VOTRE HABITATION

- * Fermez à clé votre porte même si vous êtes chez vous.
- * Pensez à verrouiller votre véhicule même stationné dans votre cour ou votre garage.
- * Placez vos clés, votre argent, vos bijoux dans un endroit sûr (pas de clé sous le paillasson ou dans un pot de fleurs, pas de bijou dans une chambre ...) et éloigné des accès (portes, fenêtres ...).
- * N'inscrivez ni votre nom, ni votre adresse sur vos trousseaux de clés.
- * Méfiez-vous des inconnus. Avant d'ouvrir votre porte :
 - assurez-vous toujours de l'identité de la personne.
 - demandez toujours la carte professionnelle.





LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



A partir du 27 avril : Nouvelle exposition temporaire au Musée de la Céramique

Samedi 27 avril : Street Art Tour visite guidée des oeuvres sur les murs de la ville de Boulogne Sur Mer avec l'Office de la Culture

Samedi 27 avril : Trail de la Faïence au parc du Mont Pelé

Mercredi 1er mai: Défilé du 1er Mai

Vendredi 3 mai : Concert de printemps de la Concorde à la salle des Fêtes R.Dufour

Samedi 4 mai : Concert Gospel Glory à la salle des Fêtes R.Dufour

Mercredi 8 mai : Commémoration et défilé du 8 Mai Vendredi 10 mai : Loto Quine "Loane, le combat d'une princesse"

Dimanche 12 mai : Grande parade des Géants dans les rues de la cité des Potiers

Mardi 14 mai : Spectacle Histoires de couleurs par la compagnie Coup de Balai à la salle des fêtes R.Dufour

Samedi 18 mai : Spectacle de l'association Desvres Danse Dimanche 19 mai : Loto Quine de l'association Lens United

Desvrois à la salle des Fêtes Raymond Dufour.

Mardi 21 mai : Spectacle Premiers pas premières pages à la salle des fêtes R.Dufour

Samedi 25 mai : 75ème anniversaire de la libération avec l'association "Faire revivre l'Histoire"

Samedi 25 mai : Sortie Opéra de Lille Les six concertos brandebourgeois de Anne Teresa de Keersmaeker, avec le service culturel

Dimanche 26 mai : Elections Européennes

Samedi 1er Juin : Centenaire de la Jeunesse Sportive Desvroise (Expo, match de gala,...) au stade municipal Jeudi 6 juin : Don du Sang à la salle des Fêtes Raymond Dufour.

Samedi 8 juin : Course de voitures à pédales dans le centre ville de la cité des Potiers

Samedi 15 juin : Ducasse de Desvres - Braderie-Brocante - attractions foraines dans le centre ville de la cité des Potiers Samedi 22 juin : Fête de la Musique - Concert Electro Pop "Cookies and Cream"

Juillet : Festival de la Côte d'Opale, Bal des Pompiers, Festivités du 13 juillet et Fête Nationale.

I.S.S.N N° 1161-1923

Conception et rédaction : Mairie de Desvres Photos : Mairie de Desvres, élus locaux et Associations locales Impression :

impression

Dimanche 12 mai

Grande Parade des Géants

Dimanche 14 juillet

Dimanche 16 juin

Ducasse de Desvres

Concert Lady Cover et feu d'artifice

Samedi 1er juin

Journée "Centenaire de la JSD"



CINE DESVRES



Retrouvez le programme complet sur le site internet de la commune www.ville-desvres.fr

Adresse : Ciné-Desvres : 8, rue Victor Lengagne B.P 28 62240 DESVRES - 03.21.32.08.41

médiathèque municipale

19, rue des Potiers - 62240 DESVRES - 03 21 10 04 40 Mail : mediatheque-desvres@fir.oleane.com

HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE ET DE L'ESPACE MULTIMEDIA

Mercredi : 10h -12h Samedi : 10h -12h 14h - 18h 14h - 18h DVD - LIVRES - CD AUDIO CD ROM disponibles Gratuité moins de 16 ans Adulte : 10€ par an

Catalogue en ligne : www.mediatheque-desvres.fr Cinéma en ligne : www.mediatheque-numérique.com